

**DECRET DU 12 MAI 1988
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT**

NOR : HRUX8810382D

Le Président de la République,
Vu les articles 8 et 9 de la Constitution ;
Sur la proposition du Premier ministre,

Décrète :

Art. 1^{er}. – Sont nommés membres du Gouvernement, en qualité de ministre, et participent à ce titre au conseil des ministres :

<i>Ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et des sports</i>	Lionel JOSPIN
<i>Ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget</i>	Pierre BÉRÉGOVOY
<i>Ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement</i>	Maurice FAURE
<i>Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères</i>	Roland DUMAS
<i>Garde des sceaux, ministre de la justice</i>	Pierre ARPAILLANGE
<i>Ministre de la défense</i>	Jean-Pierre CHEVÈNEMENT
<i>Ministre de l'intérieur</i>	Pierre JOXE
<i>Ministre de l'industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire</i>	Roger FAUROUX
<i>Ministre des affaires européennes</i>	Édith CRESSON
<i>Ministre des transports</i>	Louis MERMAZ
<i>Ministre de la fonction publique et des réformes administratives</i>	Michel DURAFOUR
<i>Ministre des affaires sociales et de l'emploi</i>	Michel DELEBARRE
<i>Ministre de la coopération et du développement</i>	Jacques PELLETIER
<i>Ministre de la culture et de la communication</i>	Jack LANG
<i>Ministre de l'agriculture et de la forêt</i>	Henri NALLET
<i>Ministre des postes et télécommunications et de l'espace</i>	Paul QUILÈS
<i>Ministre de la mer</i>	Louis LE PENSEC
<i>Ministre chargé des relations avec le Parlement</i>	Jean POPEREN
<i>Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des départements et des territoires d'outre-mer</i>	Olivier STIRN
<i>Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et des sports, chargé de la recherche</i>	Hubert CURIEN
<i>Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères</i>	Edwige AVICE
<i>Ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions</i>	Jacques CHÉRÈQUE
<i>Ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire, chargé du commerce, de l'artisanat et du tourisme</i>	François DOUBIN
<i>Ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la famille, des droits de la femme, de la solidarité et des rapatriés</i>	Georgina DUFOIX
<i>Ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la santé et de la protection sociale</i>	Claude ÉVIN
<i>Ministre délégué auprès du ministre de la culture et de la communication, chargé de la communication</i>	Catherine TASCA

Art. 2. – Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 mai 1988.

FRANÇOIS MITTERRAND

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
MICHEL ROCARD

**DECRET DU 13 MAI 1988
RELATIF A LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT**

NOR : HRUX8810388D

Le Président de la République,
Vu les articles 8 et 9 de la Constitution ;
Vu le décret du 10 mai 1988 portant nomination du Premier ministre ;
Vu le décret du 12 mai 1988 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Sur la proposition du Premier ministre,

Décète :

Art. 1^{er}. - Sont nommés membres du Gouvernement, en qualité de secrétaire d'Etat, et participent au conseil des ministres pour les affaires relevant de leurs attributions :

<i>Secrétaire d'Etat aux anciens combattants</i>	Jacques MELLICK
<i>Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Plan</i>	Lionel STOLÉRU
<i>Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement</i>	Brice LALONDE
<i>Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre</i>	Tony DREYFUS
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et des sports, chargé de l'enseignement technique</i>	Robert CHAPUIS
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et des sports, chargé des sports</i>	Roger BAMBUCK
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de la consommation</i>	Véronique NEIERTZ
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, chargé du logement</i>	Philippe ESSIG
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, chargé des grands travaux</i>	Emile BIASINI
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des relations culturelles internationales et de la francophonie</i>	Thierry de BEAUCÉ
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités territoriales</i>	Jean-Michel BOUCHERON
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports, chargé des voies navigables et des transports routiers</i>	Georges SARRE
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la formation professionnelle</i>	André LAIGNEL
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de l'insertion sociale</i>	Bernard KOUCHNER
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé des personnes âgées et des handicapés</i>	Catherine TRAUTMANN

Art. 2. - Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 mai 1988.

FRANÇOIS MITTERRAND

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
MICHEL ROCARD